

**L'An DEUX MIL DIX SEPT,
le 17 NOVEMBRE
à vingt heures,**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. PERRIN Raymond, Maire.

**Présents : Mmes RIBES Monique - GUILLOT Jacqueline Mrs PERRIN Raymond-
CROZET Guy - DEJOB Xavier-CLAVARON Patrice - MEILLAND René**

Absents ayant donné procuration :

Absents excusés : GEORGES Jean François- ROUX Maryline

Absents :

Secrétaire de séance : Crozet Guy

42- 01 nov -2017

Objet : Participation aux frais de Scolarité de l'école publique de St Germain Laval

Monsieur le Maire explique qu'il a été saisi par Monsieur le Maire de St Germain Laval d'une demande de participation aux frais de scolarité concernant les élèves du village scolarisés à l'école publique : maternelle et primaire de St Germain Laval.

Après avoir noté les frais de scolarité de l'école publique qui s'élèvent à 569.51€ par élève et après en avoir délibéré, le conseil décide de prendre en charge ces frais de scolarité et de régler en temps utile la somme demandée par la mairie de Saint Germain Laval soit 1139.02 € pour deux enfants de la commune.

43 - 2 nov -2017

Objet : Réalisation d'un emprunt d'un montant de 250 000 euros auprès de la Caisse du Crédit Agricole Loire Haute Loire

Monsieur le Maire présente les propositions de différentes banques afin de réaliser un prêt pour financer les investissements 2017 de la commune entre autre le programme Aménagement du bourg...Travaux de réseaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de réaliser auprès de la *Caisse du Crédit Agricole Loire Haute Loire* et aux conditions de cet établissement, un emprunt de la somme de 250 000 € destiné à financer les investissements 2017 aux conditions suivantes :

Montant du prêt : 250 000 euros,

Nombre d'échéances : 300

Périodicité : Mensuelle

Taux fixe : 1.59%

Profil amortissement : amortissement constant

Frais de dossier : 250 euros.

Monsieur le Maire de la Commune de Saint Marcel d'Urfé est autorisé à signer le contrat relatif au présent emprunt.

Objet de la délibération : Réalisation d'un emprunt d'un montant de 35 000 euros auprès de la Banque Postale

M. Le Maire rappelle que pour les besoins de financement de l'opération visée ci-après, il est opportun de recourir à un prêt relais d'un montant de 35 000.00 EUR.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de l'offre de financement proposée par La Banque Postale, et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt-relais

Score Gissler	:	1A
Montant du contrat de prêt	:	35 000.00 EUR
Durée du contrat de prêt	:	2 ans
Objet du contrat de prêt	:	Financement de la création et de la réhabilitation du réseau assainissement

Tranche obligatoire à taux fixe

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

Montant	:	35 000.00 €
Versement des fonds	:	Trois semaines après la date d'acceptation de la proposition d'offre de financement et au plus tard le 19/01/2018

Taux d'intérêt annuel 0,35 %

Base de calcul des intérêts 3 0 / 3 6 0

Echéances d'intérêts : périodicité trimestrielle

Remboursement du capital : in fine

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêt pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant un préavis de 35 jours calendaires

Commission

Commission d'engagement : 100,00€

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt-relais décrit ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de prêt-relais et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

45 - 4 nov -2017

Objet de la délibération : Réalisation d'un emprunt d'un montant de 35 000 euros auprès de la Banque Postale

M. Le Maire rappelle que pour les besoins de financement de l'opération visée ci-après, il est opportun de recourir à un prêt relais d'un montant de 54 000.00 EUR.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de l'offre de financement proposée par La Banque Postale, et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt-relais

Score Gissler	:	1A
Montant du contrat de prêt	:	54 000.00 EUR
Durée du contrat de prêt	:	2 ans
Objet du contrat de prêt	:	Financement de la création et de la réhabilitation du réseau de voirie

Tranche obligatoire à taux fixe

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

Montant	:	54 000.00 €
Versement des fonds	:	Trois semaines après la date d'acceptation de la proposition d'offre de financement et au plus tard le 19/01/2018
Taux d'intérêt annuel		0,35 %
Base de calcul des intérêts		30 / 360
Echéances d'intérêts	:	périodicité trimestrielle
Remboursement du capital	:	in fine
Remboursement anticipé	:	autorisé à une date d'échéance d'intérêt pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant un préavis de 35 jours calendaires

Commission

Commission d'engagement : 1000€

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt-relais décrit ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de prêt-relais et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

46- 05 nov -2017

OBJET : Divers travaux : demande de subvention sur le fonds de solidarité : enveloppe de solidarité 2018 du Département de la Loire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du nouveau dispositif d'accompagnement des collectivités mis en place par le département.

Il propose à son conseil de présenter les 2 dossiers suivants :

- « Accessibilité de la Salle des fêtes » étant donné que le conseil municipal a pour projet d'effectuer des travaux d'accessibilité au niveau de sa salle des fêtes et de modifier son équipement, sanitaires, estrade, etc ...pour un montant estimé à 16042.50 €

Il propose de demander une aide de **5294.03 € au Département**

- « Fourniture et pose de 3 poteaux incendie » afin d'améliorer la sécurité et la défense en cas d'incendie ...pour un montant total de 5700.00€

Il propose de demander une aide de **3420.00€ € au Département**

Après analyse de cette proposition et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- adopte les projets de travaux cités ci-dessus et les modalités de financement tel que décrit dans le plan de financement prévu pour ces projets.
- donne son accord à M Le Maire pour présenter les dossiers cités suivant un cout prévisionnel total de de **21 742.50€ HT** et sollicite des subventions auprès du Département sur l'enveloppe de solidarité 2018 pour un montant attendu de **8714.03 €**, ramené au plafond maximum si nécessaire
- dit que les travaux seront budgétisés en section d'investissement du budget communal

47- 06 nov -2017

Objet de la délibération : Cession des Certificats d'Economies d'Energie au SIEL selon les modalités de la 3^{ème} période des CEE

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que dans le cadre des opérations réalisées par la commune, potentiellement génératrices de Certificats d'Economies d'Energie (CEE), le dépôt et la valorisation des CEE correspondants peuvent être assurés par le SIEL. Une convention doit être signée pour le transfert de ces CEE de la commune au SIEL.

Où cet exposé et la convention correspondante, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Accepte de transférer au SIEL l'intégralité des Certificats d'Economies d'Energie générés par les opérations concernées.
- 2) Autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante de transfert des Certificats d'Economies d'Energie concernés et toutes pièces à venir.

Ainsi fait et délibéré les mois, jours et an que dessus,

Objet des délibérations

- 42- 01 nov -2017** *Objet : Participation aux frais de Scolarité de l'école publique de St Germain Laval*
- 43 - 2 nov -2017** *Objet : Réalisation d'un emprunt d'un montant de 250 000 euros auprès de la Caisse du Crédit Agricole Loire Haute Loire*
- 44 - 3 nov -2017** *Objet de la délibération : Réalisation d'un emprunt d'un montant de 35 000 euros auprès de la Banque Postale*
- 45 - 4 nov -2017** *Objet de la délibération : Réalisation d'un emprunt d'un montant de 35 000 euros auprès de la Banque Postale*
- 46- 05 nov -2017** *OBJET : Divers travaux : demande de subvention sur le fonds de solidarité : enveloppe de solidarité 2018 du Département de la Loire*
- 47- 06 nov -2017** *Objet de la délibération : Cession des Certificats d'Economies d'Energie au S selon les modalités de la 3^{ème} période des CEE*

Nom/ prénom des conseillers	Signature	Observations
PERRIN RAYMOND		
CROZET GUY		
RIBES MONIQUE		
GEORGES JEAN FRANCOIS	Absent	
VACHERON MARYLINE	Absente	
GUILLOT JACQUELINE		
MEILLAND RENE		
CLAVARON PATRICE		
DEJOB XAVIER		